

Edito

En ce début d'année 2002, on aimerait pouvoir faire des vœux pour un monde meilleur, débarrassé des guerres, de la misère, des inégalités et des intégrismes de tout bord... Où la loi du profit et la loi du plus fort ne soient plus la base des rapports entre les êtres humains!

Notre union syndicale vient de tenir son deuxième congrès national et d'adopter, statutairement, l'identifiant "Solidaires" (qui complète ainsi notre appellation "historique" d'Union syndicale-Groupe des dix).

Cet identifiant devra se décliner dans toutes nos organisations syndicales; il sera notre bannière pour les élections prud'homales de décembre 2002.

Solidaires pour construire un syndicalisme qui défend les droits individuels et collectifs des salariés, et notamment des plus précaires d'entre eux. Solidaires pour mener les combats avec tous ceux et celles qui sont chaque jour privés des droits élémentaires. Solidaires avec tous les mouvements de résistance, en France, en Europe et dans le monde, contre ce libéralisme qui veut faire de toute activité humaine une marchandise !

L'année 2002 sera en France une année électorale. Nous avons bien l'intention de ne pas nous laisser bercer par les promesses électorales des uns et des autres : tous, nous les avons vu à l'œuvre et nous savons que c'est d'abord par nos mobilisations que nous gagnerons sur nos revendications !

Le Medef a décidé, lui, d'occuper le terrain politique pour faire entendre sa musique dans cette campagne électorale : obtenir que les droits individuels et collectifs soient réduits comme peau de chagrin. Le 15 janvier, nous serons dans la rue, unilatéralement, pour rabaisser ses prétentions.

Au fait, bonne année ■

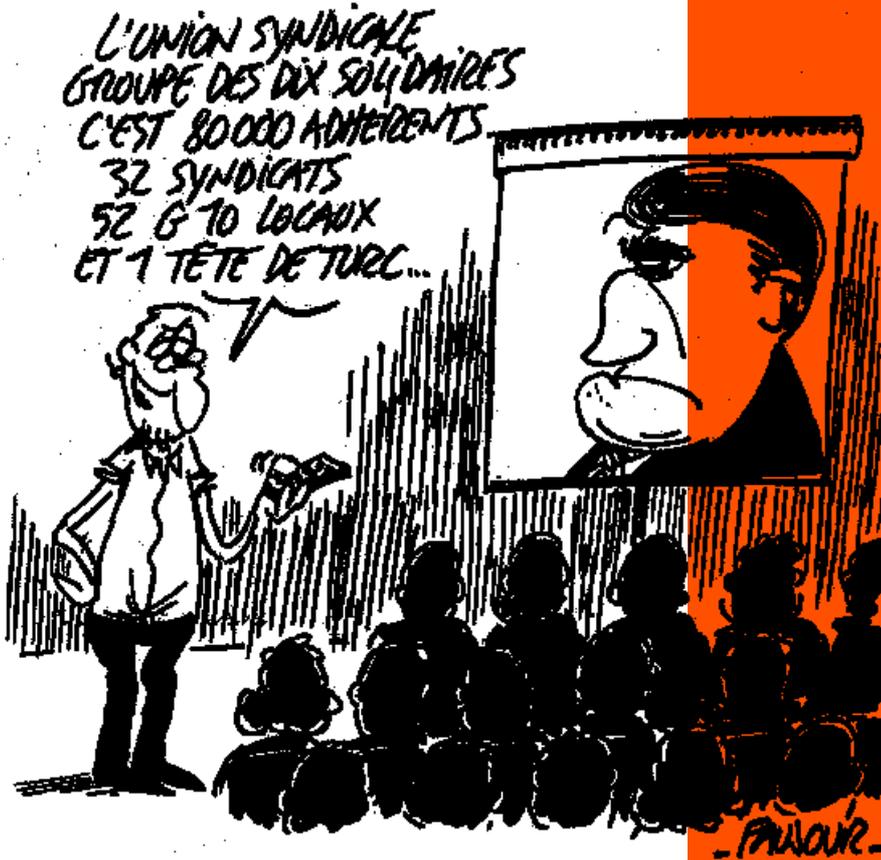
Solidaires

Expressions Solidaires n° 10

Deuxième congrès national :

confirmation

et confrontation



Union syndicale G10
Solidaires

Le journal de l'Union Syndicale/G10 « Solidaires » – n° 10 – janvier 2002 – 0,76 euros

En bref

Revue de presse

Politis :

« Représentativité et élargissement du fonctionnement démocratique au consensus : la structuration lente, mais prometteuse, de ce nouveau pôle syndical de transformation sociale sera à ce prix dans les prochaines années ».

Libération : « Ils sont désormais 80 000 à se regrouper derrière la bannière Solidaires. Solidaires ne représente encore qu'un dixième de la CGT ou de la CFDT, mais se pose les problèmes des grands ». L'Humanité : « Premier congrès de plein exercice pour le G10 qui cherche à concilier expérimentation syndicale et meilleure implantation interprofessionnelle ». Le Monde : « A l'issue de ses travaux, l'union syndicale a réaffirmé sa volonté de pratiquer un syndicalisme de transformation sociale et de s'engager contre la mondialisation libérale et financière en dénonçant notamment les attaques du Medef qui visent à accélérer les reculs sociaux. Déplorant l'inertie des grandes centrales syndicales, et notamment de la CGT, elle s'est montrée également critique sur le bilan du gouvernement de Lionel Jospin ».

Rouge : « Ce congrès fait apparaître de nombreuses questions d'orientations qui devront être abordées dans les mois qui viennent pour que l'Union puisse assumer le rôle interprofessionnel et de recomposition qu'elle prétend vouloir jouer ».

Les présent-e-s

31 organisations nationales et 38 G10-Solidaires locaux. Les invité-e-s présent-e-s : FSU, Confédération Paysanne, AC !, Marchés européennes, Collectif national pour les droits des femmes, Syndicat de la médecine générale, Convoi syndical Tchétchénie - Des messages : Unsa, Attac, Syndicat de la magistrature.

2

Confirmation

Le deuxième congrès de l'Union Syndicale Groupe des Dix Solidaires, puisque tel est désormais notre nom, s'est tenu les 21 et 22 novembre derniers à la Maison départementale des syndicats de Créteil. Rassemblant plus de 300 délégué(e)s, ce premier congrès de plein exercice, après celui constitutif de janvier 1998, a confirmé la volonté commune de développer un syndicalisme interprofessionnel de transformation sociale engagé contre la mondialisation libérale et financière. Ce congrès se voulait un espace de débats... il le fut. Les compromis élaborés collectivement à partir des positions des uns et des autres sont là pour témoigner de notre volonté d'avancer ensemble ; les rares points sur lesquels il n'a pas été possible d'aboutir à une position commune ne sauraient faire oublier le contenu ambitieux des résolutions d'orientation adoptées lors de ces deux journées et les engagements communs qu'elles impliquent pour les trois années à venir.

Le développement

Depuis le précédent congrès, l'union syndicale G10 Solidaires s'est considérablement renforcée. Elle regroupe désormais : 80 000 adhérent(e)s, trente-deux syndicats ou fédérations nationales, cinquante-deux G10 locaux... Ce développement est dû à la fois à la consolidation de ses syndicats et fédérations membres (qui ont quasiment tous progressé en nombre d'adhérents et amélioré leurs résultats aux élections professionnelles), et à notre implantation nouvelle dans de nombreux secteurs, branches et entreprises où nous étions jusqu'alors absents. Chiffres qui confirment que le syndicalisme de lutte et de transformation sociale dont nous sommes aujourd'hui porteurs reçoit l'assentiment d'un nombre croissant de travailleurs.

C'est en mettant à profit collectivement les expériences individuelles de ses différents secteurs professionnels que notre union syndicale a profondément accru, depuis 3 ans, sa capacité à produire sur l'ensemble des questions sociales des analyses critiques propres ; cela favorise les prises de positions et les propositions d'actions interprofessionnelles - même si, jusqu'à ce jour, il faut le reconnaître, nous n'avons pas été en capacité de peser d'une façon décisive dans ces dernières. "On analyse bien, mais quand il s'agit de faire, on a du mal" précise le rapport d'activité. Dès lors, un enjeu central de ce congrès a été de définir, à travers les trois résolutions d'orientation proposées, les différents moyens qui

pourraient permettre de remédier à ce constat.

Un contexte dévastateur

Défendre efficacement les travailleurs, c'est être capable d'agir sur l'ensemble des facteurs qui déterminent leurs conditions d'existence. Aussi, le syndicalisme tel que nous le vivons n'entend pas se contenter de réagir aux seules conséquences des décisions patronales ou gouvernementales, mais bel et bien remonter jusqu'aux causes premières qui font que ces décisions sont prises. Dès lors, il était naturel que notre congrès débute ses travaux par une analyse de l'environnement politique, économique et social actuel. Cette première résolution a été l'occasion de réaffirmer clairement notre engagement dans le réseau syndical et associatif qui agit contre une mondialisation libérale et financière dont nous subissons quotidiennement toutes et tous, sur nos lieux de travail comme dans la cité, les effets dévastateurs. Plusieurs points ont été dé-

battus en commission. Sur certains d'entre eux, plus particulièrement liés à l'immigration (régularisation des sans-papiers, droit de vote) il n'a pas été possible d'aboutir à un compromis. Plusieurs syndicats ont alors exercé leur droit de veto en séance plénière face à des propositions non actées à ce jour au sein de leurs propres structures. Le fait de ne pas réussir à déboucher collectivement sur une position de compromis restant exceptionnel au sein de notre union a fait apparaître un certain sentiment d'échec. Cependant, il faut se féliciter que les règles de fonctionnement que nous avons souhaitées instaurer au sein de notre union (un syndicat/une voix, décisions au consensus, droit de veto...) constituent de réelles garanties du respect de la personnalité de chacun de ses membres.

Des moyens plus ambitieux

L'union syndicale G10 Solidaires entend bien être un élément décisif dans la mise en pla-

ce d'un outil syndical réellement en phase avec les attentes des salariés, précaires et chômeurs. Encore faut-il pour cela que notre union affirme davantage ses valeurs, affine son projet syndical, et se dote d'un fonctionnement et d'outils plus efficaces. C'était là toute l'ambition de la seconde résolution soumise à ce congrès. Celle-ci a permis de mieux cerner certains des principes fondateurs et des pratiques syndicales qui nous guident. Les débats très constructifs qui ont régné tout au long de la commission rattachée à cette résolution ont démontré, à partir de positions paraissant a priori antagonistes, combien ces valeurs étaient partagées dans les faits par les différents membres de notre union. De la même façon, cette résolution a permis d'avancer collectivement dans la réflexion sur plusieurs questions aussi cruciales que sensibles, tels : le nom et l'identifiant de notre union syndicale, la place des G10 Solidaires locaux (voir encart) la gestion de la création de nouveaux syndicats (en particulier sur des champs de syndicalisation où un syndicat membre de l'union est déjà présent)... Les structures présentes ont toutes souligné leur volonté de renforcer leur engagement interprofessionnel, celui-ci ne devant plus être l'affaire de quelques "spécialistes", mais bel et bien constituer une priorité collective et un axe permanent de l'activité et de la réflexion au sein de chacun des syndicats. Cela suppose, conformément aux termes mêmes de la résolution adoptée, que les organi-

L'importance des G10 Solidaires locaux

Le très fort développement des G10 Solidaires locaux, en nombre, en couverture géographique et en capacité d'intervention, est une des caractéristiques marquantes du renforcement actuel de notre union syndicale. Désormais, ceux-ci sont présents dans plus de la moitié des départements et certains sont devenus des interlocuteurs incontournables dans leur paysage syndical et social. Il s'agit d'en poursuivre la construction, l'implantation et l'implication sur l'ensemble du territoire, d'en faire des structures en capacité de peser sur les mobilisations locales interprofessionnelles et d'accueillir de nouvelles équipes militantes intéressées par le projet syndical de notre union. Cependant, cette évolution n'est pas sans soulever un certain nombre de questions quant à l'articulation entre le niveau national et le niveau local.

Rappelons que, conformément à nos statuts, ce sont les syndicats et fédérations nationaux membres qui ont le pouvoir collectif de prendre les décisions pour l'Union syndicale G10 Solidaires - ce qui sauvegarde l'exigence partagée que chaque organisation membre reste maître de toutes ses revendications et

de toutes ses actions. A l'étape actuelle de notre construction, les G10 Solidaires locaux participent aux débats nationaux à travers plusieurs moyens : leur place dans le congrès national (préparation, participation et intervention, mais sans droit de vote), la tenue d'une ou deux assemblées générales chaque année, le même niveau d'information que les syndicats nationaux, leur consultation sur toutes les campagnes interprofessionnelles nationales. Au delà même de la question des possibilités d'intervention des syndicats isolés qui adhèrent à notre union au niveau des G10 Solidaires locaux dans l'attente de leur regroupement par branche nationale, c'est celle de la place de ces structures locales qui a été posée lors de ce congrès. Comment ne pas déposséder les organisations nationales de leurs prérogatives politiques tout en ayant des G10 Solidaires locaux suffisamment forts pour pouvoir jouer tout leur rôle à leur niveau (ce qui pose la question de leur capacité d'initiatives, et donc d'autonomie, sur leur zone de responsabilité) ? Notre union s'est engagée à en débattre d'ici le prochain congrès dans trois ans.

Sntation

sations professionnelles prennent des dispositions pour dégager, au niveau national comme au niveau local, du temps militant et des moyens matériels et financiers pour réaliser ces priorités.

Notre place dans le paysage syndical

Au moment même où l'offensive du Medef autour de sa "re-fondation sociale" renforce le clivage existant entre un syndicalisme social-libéral et un syndicalisme de contre-pouvoirs, les questions d'orientation sont décisives. Tout l'objet de la troisième résolution a été de définir comment, et avec quels partenaires,

l'Union syndicale G10 Solidaires pouvait contribuer à créer une dynamique, ou verte aux mouvements sociaux, décisive dans la construction d'un rapport de force favorable aux travailleurs. A ce titre, un bilan a été fait sur la démarche initiée à partir de notre proposition d'un pôle intersyndical interprofessionnel et celle de la FSU d'un comité de liaison unitaire interprofessionnel. Les forces qui se retrouvent ensemble dans cette démarche sont encore limitées : notre union a réaffirmé sa volonté de donner vie à cette démarche - tout en rappelant que les avancées dans ce domaine ne pouvaient être le résultat d'accords d'appareils mais devaient être le fait d'initiatives communes sur le terrain, de débats et de convergences dans la réflexion et dans l'action à tous les échelons, en prise à toutes les évolutions du mouvement social. A ce titre, notre union syndicale est ouverte à d'autres possibilités d'initiatives unitaires. Au niveau européen, il ne saurait être question de demander notre adhésion à une Confédération européenne des syndicats (CES) dont l'acceptation du libéralisme et des décisions de l'Union européenne ne sont pas acceptables. Dès lors, il conviendra de débattre en notre sein sur les moyens à mettre en œuvre pour impulser un saut qualitatif dans le regroupement, les convergences politiques, l'implication dans des mobilisations communes, des forces qui, dans et hors de la CES, refusent d'accompagner le social-libéralisme

A nous de jouer !

Ce congrès aura permis de mesurer les fortes avancées observées, au plan national comme au plan local, dans notre construction d'un outil interprofessionnel à la hauteur de notre ambition syndicale et de poser clairement les questions nouvelles que ce développement implique. Sans chercher à masquer nos divergences, il aura confirmé notre volonté de travailler ensemble sur un projet commun, en prenant en compte les positions et les rythmes de chaque structure, ainsi que la nécessité de poursuivre collectivement le débat sur tous les sujets qui peuvent encore faire blocage. Désormais, c'est bel et bien de la volonté de chacune et chacun d'entre nous de participer à cette expérience ambitieuse que dépendra notre réussite collective.

Congrès : mode d'emploi

C'est le Conseil national, regroupant les 32 organisations nationales, sur proposition du bureau, qui a présenté les résolutions soumises à la discussion des délégations. Les amendements pouvaient être déposés par les organisations professionnelles nationales ou les groupes locaux : mais, seuls 13 syndicats et 4 G10 - Solidaires locaux ont utilisé cette possibilité pour déposer près de 300 amendements.

Les commissions, autour des trois résolutions, avaient la charge d'examiner les amendements retenus autour des débats prioritaires retenus par le Conseil national, de faire d'éventuelles propositions de réécriture dans le but de dégager un consensus, voire un compromis. Ces propositions étaient ensuite présentées devant le congrès, avec vote des organisations nationales, si nécessaire. Chaque organisation nationale dispose d'une voix, les décisions devant être prises avec une majorité de 2/3 des exprimés (pour, contre, abstention). Le recours au droit de veto est une garantie ultime, qui doit demeurer exceptionnelle, pour chaque organisation : à utiliser si elle juge qu'une position, bien que majoritaire, est trop contradictoire avec ses propres positions et la mettrait en difficulté. Le Conseil national est renouvelé après chaque congrès ; les syndicats nationaux désignant leur délégation et proposant éventuellement des candidat-e-s pour le Bureau national. Celui-ci est élu par le conseil national et désigne en son sein un-e délégué-e général-e, un-e trésorier-e et des adjoint-e-s.

Parole à

SUD Culture

Une culture unitaire

le sens d'un engagement

Depuis sa création en 1997, Sud Culture continue de se développer aussi bien au sein du ministère de la culture, qui l'a vu naître, qu'en dehors de celui-ci. Partisan d'un syndicalisme impliqué dans la vie de la Cité, les luttes que mène Sud Culture, au sein de son champ syndical comme auprès des "sans" (sans papiers, sans logement, sans travail...), relèvent pour ses militant-e-s d'un seul et même combat : celui contre la précarité et les exclusions.

Nous avons voulu donner la parole à Sud Culture pour voir comment ces valeurs se sont traduites dans les conflits récents de ce secteur.

A travers ces quelques lignes, nous souhaiterions avant tout donner la parole à un secteur culturel traversé depuis plusieurs semaines par deux luttes majeures : celle menée par les intermittents du spectacle contre un Medef bien décidé à supprimer leur régime spécifique d'assurance-chômage et celle des personnels du ministère de la culture confrontés à un Etat-patron déclinant un décret sur l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail avant tout synonyme de flexibilité et de remise en causes des acquis.

Si notre organisation est présente dans un certain nombre de secteurs culturels de droit privé (audiovisuel (TV5), cinéma (MK2), MJC...), son implantation encore restreinte parmi les intermittents, ne nous a pas permis de peser autrement que localement dans cette mobilisation. Il n'en va pas de même au sein du ministère de la culture où SUD Culture, représentatif au niveau national (env. 9% des voix), est très fortement implanté dans certains services et établissements. Aussi, notre organisation a pu jouer un rôle impor-

tant au sein de l'intersyndicale Culture et peser réellement dans la conduite de ce mouvement.

Un conflit qui fera date

A n'en pas douter, ce conflit, après celui de 1999 en faveur des personnels précaires, marquera l'histoire sociale du ministère :

- par la mobilisation exceptionnelle des personnels, qui pendant plus d'un mois ont décidé en AG la fermeture ou la gratuité de certains musées et monuments, le blocage ou l'occupation d'administrations centrales et régionales, participé aux manifestations les plus massives qu'ai connu le ministère...

- par la volonté de l'ensemble des syndicats d'opposer à l'administration un front intersyndical uni et la détermination de leurs militants engagés quotidiennement dans des actions de gratuité et de harcèlement des responsables politiques (malgré des CRS à chaque fois omniprésents)...

- par l'attitude des (ir)responsables ministériels qui n'ont pas hésité à multiplier les intimidations contre les personnels et leurs représentants en trainant devant le tribunal les syndicats présents sur les piquets de grève, en remettant en cause la légitimité des décharges de services alloués par celles-ci et en recourant même aux forces de l'ordre pour évacuer l'intersyndicale lors d'une séance de négociations avortée !

Au final, ces semaines de lutte ont permis d'aller au plus loin dans le rapport de force avec l'administration et de lui arracher un projet de cadrage national dont les avancées sont loin d'être négligeables (surtout par rapport au projet initial) même si les dogmes Fonction publique (1600 H. plafond/plancher, pas de création d'emplois...) rendent impossibles la mise en

place d'une RTT réellement porteuse de progrès (aussi bien pour les personnels que pour le service public)... d'où le refus de l'ensemble des syndicats de cautionner, par leur signature le texte proposé.

L'enjeu de l'intersyndicale

Consciente que seul un large mouvement transversal pourrait permettre d'ébranler l'intransigeance gouvernementale sur ces questions, l'intersyndicale Culture a essayé d'élargir la dynamique en cours en interpellant l'ensemble des confédérations pour qu'elles œuvrent enfin à une action fédératrice des secteurs en lutte sur la RTT et appellent à un mouvement de masse pour la création d'emplois publics. Faute de réponses concrètes, elle s'est alors adressée directement aux syndicats des secteurs concernés. Plus d'une vingtaine (principalement de la CGT et du G10 Solidaires) se sont retrouvés pour appeler à une première journée de convergence... démontrant par la même la lourde responsabilité des confédérations dans l'échec, depuis maintenant plus d'un an, de la riposte unitaire d'envergure qui s'imposait sur cette question.

Une dernière remarque en guise de conclusion (provisoire) : si l'investissement de SUD Culture est aussi important dans l'intersyndicale-culture, c'est bel et bien parce que ce front unitaire s'est révélé être le meilleur atout à opposer à l'administration. De la même façon que nous avons veillé tout au long de ce conflit à la cohérente et à la cohésion de celle-ci (quitte à avaler quelques couleuvres), nous continuerons à militer partout où nous sommes présents pour l'indispensable construction de ripostes les plus unitaires et les plus transversales possibles. C'est d'ailleurs tout le sens de notre investissement au sein du G10 Solidaires.

En 2 mots

La logique libérale confirmée à Doha

A Seattle en 1999, la mobilisation citoyenne était entrée en résonance avec les divisions des gouvernements pour empêcher que soit lancé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) un nouveau cycle de libéralisation du commerce mondial. La leçon a été retenue et le sommet de l'OMC qui a eu lieu du 9 au 13 décembre s'est tenu au Qatar en plein milieu du désert. La présence symbolique des représentants des ONG et d'un certain nombre de mouvements sociaux n'a pas permis d'éviter que cette conférence confirme l'organisation libérale actuelle du commerce mondial, et ce malgré les nombreuses manifestations qui ont eu lieu dans le monde entier.

Les deux points présentés comme des avancées par l'OMC sont la santé et l'environnement. Concernant l'accès aux médicaments, seuls les pays ayant une industrie pharmaceutique pourront, en cas de crise sanitaire grave, déroger au droit des brevets et produire des médicaments génériques. Les pays les moins avancés (PMA) qui ne possèdent pas d'industrie pharmaceutique, notamment en Afrique, restent exclus de ce dispositif et devront continuer à importer au prix fort les médicaments nécessaires.

Des négociations vont s'ouvrir sur les questions d'environnement. Cependant, les conclusions des discussions sur l'articulation entre les règles commerciales et les accords multilatéraux sur l'environnement ne concerneront que les Etats ayant ratifié ces derniers. Ainsi, alors que les règles de l'OMC s'appliquent à tous ses membres, il n'en sera pas de même concernant l'environnement.

La question des droits sociaux a été totalement évacuée et même la timide proposition de créer un groupe de travail entre l'OMC et l'OIT (Organisation internationale du travail) a été rejetée.

4

Succès à la CNRACL

Des élections importantes viennent de se dérouler à la CNRACL (Caisse nationale de retraites pour des agents des collectivités locales - commune aux personnels des fonctions publiques territoriale et hospitalière - 1 600 000 actifs et 650 000 retraités concernés). SUD obtient 6,13 % chez les actifs (plus 3,47% par rapport à 1996). Les autres organisations restent stables ou régressent (CFDT : - 1,62 % ; CGT : - 1,70 %), à part l'UNSA en progression de 1 %.

A noter que c'est la première fois où la CFDT recule depuis 30 ans. Chez les retraités, SUD stagne. C'est la percée de l'Association des retraités hospitaliers (association dirigée par des employeurs) qui crée l'événement dans cette catégorie, avec un score de 17,86 % (plus 11%). SUD sort donc comme le grand gagnant de ces élections chez les actifs. Cela confirme le développement très important chez les hospitaliers et la réelle percée dans les Collectivités territoriales.

Formation-Débat Femmes

Les prochaines journées nationales intersyndicales de formation/débat - femmes auront lieu les 14 et 15 mars 2002. Les thèmes de ces deux jours porteront sur l'égalité professionnelle et les conséquences concrètes de la mondialisation sur le travail des femmes.

- Pour vous inscrire : contactez votre syndicat ou Nelly Martin (tel : 01 44 62 12 04 -email : martin@sudptt.fr).

Le projet de société du Medef

Le MEDEF, ne signifie pas malgré les apparences, mouvement des exploités de France, mais mouvement des entreprises de France. Ce sigle a remplacé celui de CNPF (Conseil national du patronat français) ancienne dénomination jugée vieillotte. Il ne s'agit évidemment pas seulement d'un changement de sigle.

Le MEDEF créé à l'automne 98, s'est situé en quelque sorte en rupture avec le patronat traditionnel. Inscrite dans ses statuts, la mission qu'il s'assigne est : "replacer l'entreprise au centre de la société française ...en favorisant la liberté d'entreprendre,... en promouvant l'esprit d'entreprise et sa diffusion dans toutes les composantes de la société ". Et, fait sans précédent dans son histoire, il se définit désormais comme un acteur politique. Le Medef refuse de déléguer à d'autres la défense, sur le plan politique, de ses intérêts : il prétend même représenter la société civile. Pour justifier sa démarche, ses idéologues mène une offensive importante à travers les médias et à travers différents colloques.

Tout est dit en une phrase, tirée d'un long entretien, accordé par le Baron Seillière, à la revue *Risques/Les cahiers de l'assurance*. : " Nous avons la conviction que l'entreprise constitue la cellule de base de

la société et que s'il faut réhabiliter la prise de risques, cela ne peut se faire que par elle ". Cette phrase synthétise les deux principes de base posés par les nouveaux idéologues du Medef : l'entreprise comme principe d'organisation de la société, d'une part, et la prise de risques comme valeur fondatrice d'une "nouvelle" éthique légitimant le capitalisme, d'autre part. Autour de ces deux axes, le Medef entend un véritable travail idéologique auprès de l'opinion. Evidemment toute notion de luttes, de conflits, est évacuée dans la pensée patronale. Le Medef développe une vision communautariste de l'entreprise, du monde qui l'entoure. La notion de contre-pouvoir, à l'intérieur, comme à l'extérieur de l'entreprise, n'a pas lieu d'être.

L'entreprise serait selon le Baron une "association d'entrepreneurs à différents niveaux de responsabilité". Cette définition, loin d'être anodine, remet au goût du jour la bonne vieille antienne de la collaboration capital-travail, et ouvre la voie nouveau modèle du salariat, où la rémunération devient elle aussi, flexible et de plus en plus liée aux résultats de l'entreprise. Le travail devient ainsi une marchandise qui s'apprécie à travers des objectifs. Le salaire direct est diminué, la fraction socialisée du salaire réduite à néant. Cette refondation sociale veut faire croire à un monde d'actionnaires (patrons et salariés), unis dans un même destin ; mais elle s'attaque aux droits individuels et collectifs. Les penseurs patronaux s'efforcent de faire passer un nouveau système de valeurs où le risque, c'est à dire, l'insécurité pour le salarié, devient la nouvelle norme morale.

Le Medef a du reporter à 2002 certaines de ses prétentions, comme le changement du régime de retraites. Mais il est décidé à occuper l'espace et le débat d'idées, instillant par touches successives ses conceptions, toutes dérivées des deux principes de base précités, à la fois en France, et maintenant au sein du patronat européen.

Si le Medef a réussi à imposer sa propre terminologie, (refondation sociale), à " dénaturation " bon nombre de valeurs (comme la démocratie

sociale), c'est qu'en face, on n'a pas pris assez la mesure de son projet, et de la conception de la société qu'il veut promouvoir.

Les orientations du patronat posent donc, non seulement, la question de la construction d'un rapport de forces solide contre ses prétentions, mais aussi un défi : celui d'être en capacité d'élaborer, à partir de notre démarque syndicale, un projet émancipateur pour la société.

Lire à ce sujet :

Medef : un projet de société
Th. Renard - V. Declerye
Ed. Syllepse - 8 euros

Organisations nationales

SNABF: Syndicat national autonome de la Banque de France
Tel.: 01 42 92 40 25
SNAPCC: Syndicat national autonome des personnels des chambres de commerce - Tel.: 01 55 65 64 70
SNU: Syndicat national des journalistes
Tel.: 01 42 36 84 23
SNMSAC: Syndicat national des mécaniciens au sol de l'aviation civile - Tel.: 01 48 53 62 50
SNUCCRF: Syndicat national unitaire de la concurrence, consommation, répression des fraudes
Tel.: 01 43 56 13 30
SNUDDI: Syndicat national unitaire des douanes et droits indirects
Tel.: 01 44 64 64 18
SNUI: Syndicat national unifié des impôts - Tel.: 01 44 64 64 44
SUD centrale (Mimoff)
Tel.: 02 31 45 74 38
SUD CDC: 01 40 49 52 60
SUI (Industrie): 02 33 81 74 58
SU: Syndicat unifié des Caisses d'épargne - Tel.: 06 07 15 91 47
SUD-Aerien - Tel.: 01 41 75 20 85
SUD-ANPE - Tel.: 05 62 11 51 15
SUD-CAM Solidaires-Unitaires-Démocratiques Crédit Agricole Mutuel
Tel.: 04 90 87 03 97
SUD-Collectivités territoriales
Tel.: 05 62 48 51 41
et 03 87 37 58 48
SUD Santé-sociaux
Tel.: 01 40 33 85 00
SUD-Culture: Tel.: 01 40 20 57 06
SUD-Education: Tel.: 01 43 56 98 28
SUD Chimiel/Pharmacie:
Tel.: 06 83 16 58 26
SUD-PTT: Solidaires-Unitaires-Démocratiques La Poste et France Telecom
Tel.: 01 44 62 12 00
SUD-Rail: Tel.: 01 42 43 35 75
SUD-Rural: Ministère de l'Agriculture
Tel.: 05 61 02 15 31
SUD-Travail
Tel.: 01 45 62 06 54
Solidaires Industrie / metallurgie (SUD - SUPPER) Tel.: 01 34 59 77 73
et 05 56 44 68 66
SU au Trésor - Solidaire-Unitaire au Trésor - Tel.: 01 43 56 31 41
USPNT: Union syndicale du personnel navigant technique
Tel.: 01 45 60 03 99
SUD Mutualité: 01 40 43 34 97
SUD Etudiants: 01 44 62 13 21
SUD Franc: 06 85 56 22 00
SUD Senacra: 06 21 88 87 89
SUD Michelin: 06 08 90 58 47
et 06 08 18 94 39.

Expressions solidaires
Journal édité par l'Union syndicale - G10 «Solidaires»
Rédaction: 80, 82 rue de Montreuil - 75011 Paris
Tel.: 01 43 73 91 94
Fax: 01 43 73 91 95
Directrice de publication: Annick Coupe
Commission paritaire et ISSN: 1104S05397
Dépôt légal: à parution